



AVIS AU PUBLIC

Publication officielle du rôle de répartition du lot de chasse n° 621

Conformément à l'article 43 de la loi modifiée du 25 mai 2011 relative à la chasse, nous vous informons que le rôle de répartition du lot de chasse n°621 est consultable au secrétariat de la maison communale à Remerschen, 75 Wäistrooss du 2 septembre 2021 au 16 septembre 2021.

Remerschen, le 2 septembre 2021.
Le Collège des bourgmestre et échevins.
Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber